



« DIAGNOSTIC DE LA VULNÉRABILITÉ À LA PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE SUR LE TERRITOIRE DU PNR DES GRANDS CAUSSES ».

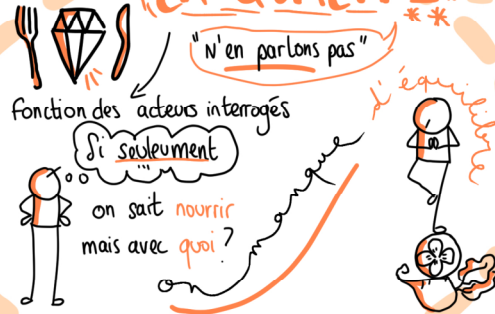
PARTAGE DE NOS RÉFLEXIONS

sur l'accès à une Alimentation de Qualité pour Tous les

Contexte & Méthode



LA QUALITÉ



Les DIMENSIONS de la précarité

LA QUANTITÉ



Dans le cadre d'une étude portée par le PNR Des Grands Causses



PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE
Liberté Égalité Fraternité

Lisa Spetz cc-by-sa

ZOOM QUALITÉ



Les FREINS



Contexte & Méthode

Précarité en



mais pourquoi? 43% de la population n'a pas accès aux légumes FRAIS!

et sur notre territoire?

Etude internalisée

Quels acteurs?
Leurs fonctions?
Il faut des définitions...



+ 100 acteurs

→ 54 ENQUÊTES qualitatives



réflexion analyses



Présentation "quantitative"



super!

Noémie stagiaire au PNR



CONTEXTE:

-
- ▶ 43% des Français rencontrent des difficultés à consommer des fruits et légumes
 - ▶ 32% rencontrent des difficultés à faire 3 repas par jour
 - ▶ 13 millions de personnes en 2020 en France, n'ont pas un accès garanti à une alimentation suffisante et de qualité, durable, respectant leurs préférences alimentaires et besoins nutritionnels
 - ▶ L'alimentation est un moyen fondamental de lutte contre les inégalités sociales de santé.
 - ▶ L'observatoire des inégalités vient de publier le 03 décembre, son 4^{ème} rapport sur la pauvreté en France. 5 millions de personnes – adultes et enfants- vivent en dessous du seuil de pauvreté, soit avec moins de 1 000 euros /mois.
 - ▶ En 20 ans : le taux de pauvreté a augmenté de 7 à 8%, le nombre de pauvre est passé de 4 à 5 millions du fait aussi, bien entendu, de l'augmentation de la population.
 - ▶ Le risque d'être en précarité alimentaire dans un endroit rural du Parc des Grands Causses n'est pas moins fort que dans les centres urbains.
 - ▶ La précarité alimentaire est invisible ou mal connue dans les territoires ruraux



CONTEXTE DE L'ÉTUDE :

- ▶ Les élus ont rappelé en introduction le contexte de l'étude, dans le cadre de l'appel à projet mieux manger pour tous.
- ▶ Cette étude a été initiée pour donner suite aux besoins exprimés par les partenaires, de mieux connaître la vulnérabilité à la précarité alimentaire sur le territoire, et notamment les acteurs en lien avec l'accès à l'alimentation des plus vulnérables.
- ▶ Le parc n'ayant pas de compétence directe en lien avec l'action sociale, c'était aussi avec un objectif induit de bien appréhender l'organisation et l'offre existantes en matière d'accompagnement à l'accès à l'alimentation pour tous.
- ▶ Diagnostic réalisé en interne, par une stagiaire Noémie GRUSKA de février à juillet, avec un accompagnement méthodologique de l'ADEFPAT. La restitution aux partenaires enquêtés a eu lieu le 23 juillet 2024
- ▶ Le cadre de l'analyse a été inspiré d'une étude réalisée par la Chaire Unesco Alimentations du Monde et un exemple de leur étude dans l'Hérault avec une méthodologie de caractérisation à l'échelle territoriale qui se base sur l'observation de différents facteurs de risques de la précarité alimentaire.
- ▶ Construction d'un entretien à questions ouvertes avec plusieurs thématiques, puis recensement et classification de ces retours pour les croiser avec des données statistiques publiques locales.



LES ACTEURS ENQUÊTÉS

- Diversité d'acteurs au regard des différentes entrées de la vulnérabilité à la précarité alimentaire: partenaires des CLS et PAT, ainsi que du groupe projet mais aussi ceux repérés lors des premières phases d'entretien.
- Recensement d'une centaine de structures, bien conscient que la liste n'était pas exhaustive mais dans l'obligation d'arrêter une temporalité.
- **54 structures** ont été ainsi interrogées, pas les personnes qui sont en situation de précarité alimentaire mais bien l'ensemble des acteurs qui travaillent sur le territoire à l'accès à l'alimentation, et sur tout le territoire du Parc des Grands Causses.
- Le groupe projet de Mieux Manger Pour Tous a accompagné la construction du diagnostic à chaque étape clé.

La précarité alimentaire peut se définir autour de 2 axes :
un manque dans l'alimentation et des critères d'accès non satisfaits.





LES MANQUES DANS L'ALIMENTATION

- ▶ Les acteurs interrogés ont parlé de 1= manque de qualité, 2= de quantité et 3= de choix (dans cet ordre).
- ▶ Il apparait donc une graduation des stades de précarité : le manque d'alimentation (quantité) est le stade le plus avancé de la précarité alimentaire, qui s'accompagne souvent qu'une précarité plus globale (logement, énergie, prévention, soins...)
- ▶ Le manque de qualité et de choix sous-entend que le manque de quantité est en partie réglé.
- ▶ La notion de qualité est complexe à analyser car tout le monde n'a pas la même définition (comme nous le verrons plus tard)
- ▶ La notion de choix rejoint celle de la qualité, mais va au-delà car fait référence à la liberté et au droit de choisir.
- ▶ Le fait que les acteurs du territoire aient davantage parlé de qualité révèle le stade de précarité qu'ils perçoivent/ressente sur leur territoire.

Les FREINS

accès Financier

Des structures
inégalement
réparties

mais une
multitude
d'actions



paniers
solidaires
tiquets
qualité
épicerie sociale

accès Physique

mobilité pour
l'accès au choix



pas partout

même
à Millau

autres freins à l'œuvre



accès à travers les

Liens sociaux

prendre soin



mais...
le regard
des autres



et oser se
sentir légitime

on oublie que
37% des + de 75ans
vivent seules



et les
jeunes



les familles
mono-
parentales

accès Culturel

"C'est pas si important"
Moins d'actions
en zone rurale



je ne
SAIS
pas faire

Où trouver
à manger ?
Quoi choisir ?
Comment ça se
cuisine ?



accès Matériel

avoir un toit
une cuisine



fonction de l'âge
aussi



je ne
PEUX
pas faire

Le deuxième axe de définition de la précarité alimentaire :
ce sont des critères d'accès non satisfaits.



FREINS FINANCIERS

- ▶ Les entretiens ont fait remonter des données qualitative (ressenti des acteurs) sur la précarité financière en lien avec la précarité alimentaire. Ces données qualitatives ont été croisées avec des données statistiques (revenu médian, taux de pauvreté).
- ▶ La précarité financière ressort comme étant le premier frein à une alimentation de qualité pour tous.
- ▶ **Deux éléments principaux ressortent de l'analyse du territoire :**
 - Malgré une précarité financière faiblement citée dans les zones rurales, on y observe statistiquement, un taux de précarité financière important.
 - Les actions en lien avec la précarité financière et l'accompagnement social des habitants sont moins nombreux dans les intercommunalités où la précarité financière est pourtant réellement présente (données statistiques),



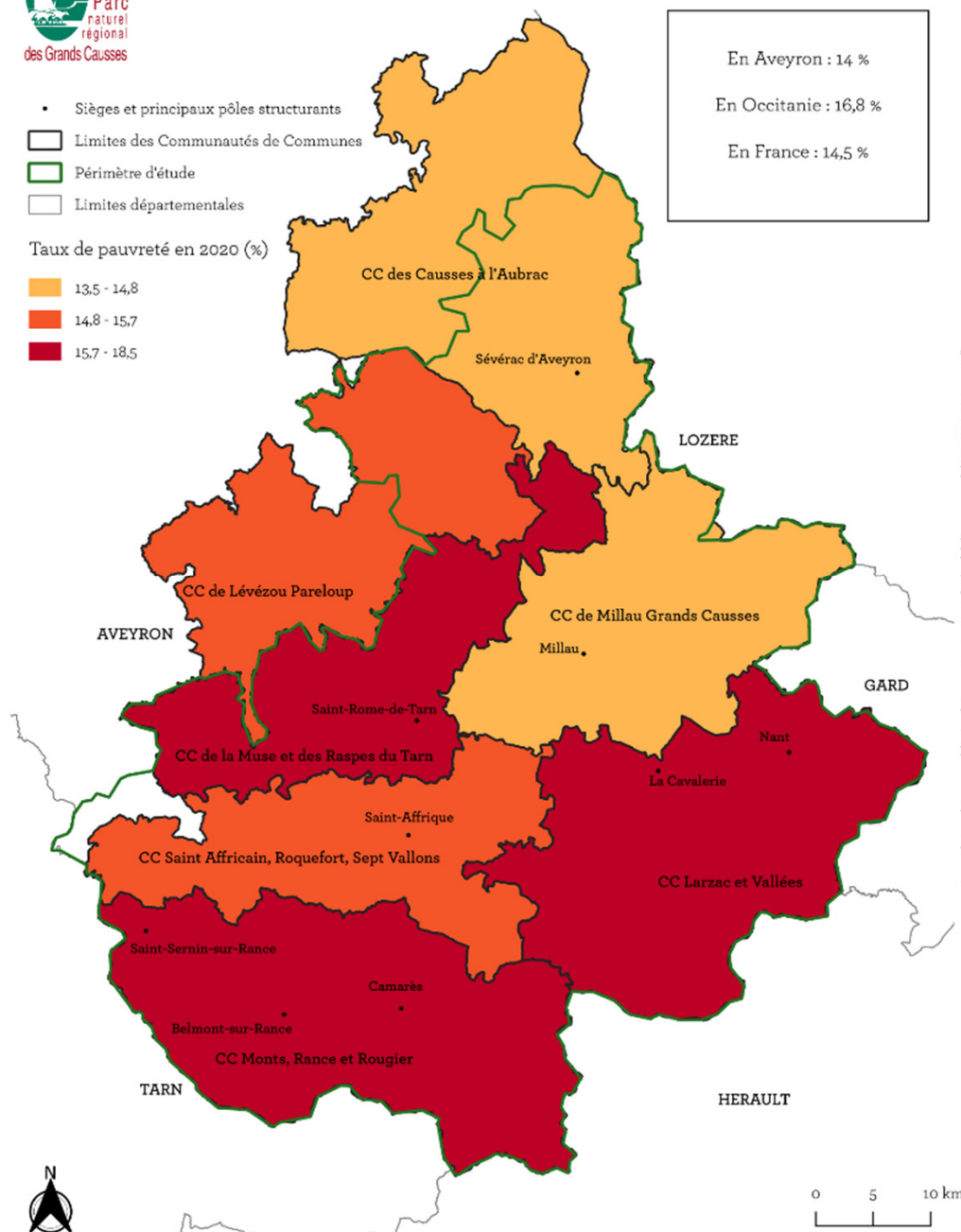
Taux de pauvreté dans les Communautés de Communes du Sud-Aveyron en 2020

- Sièges et principaux pôles structurants
- Limites des Communautés de Communes
- Périètre d'étude
- Limites départementales

Taux de pauvreté en 2020 (%)

- 13,5 - 14,8
- 14,8 - 15,7
- 15,7 - 18,5

En Aveyron : 14 %
En Occitanie : 16,8 %
En France : 14,5 %

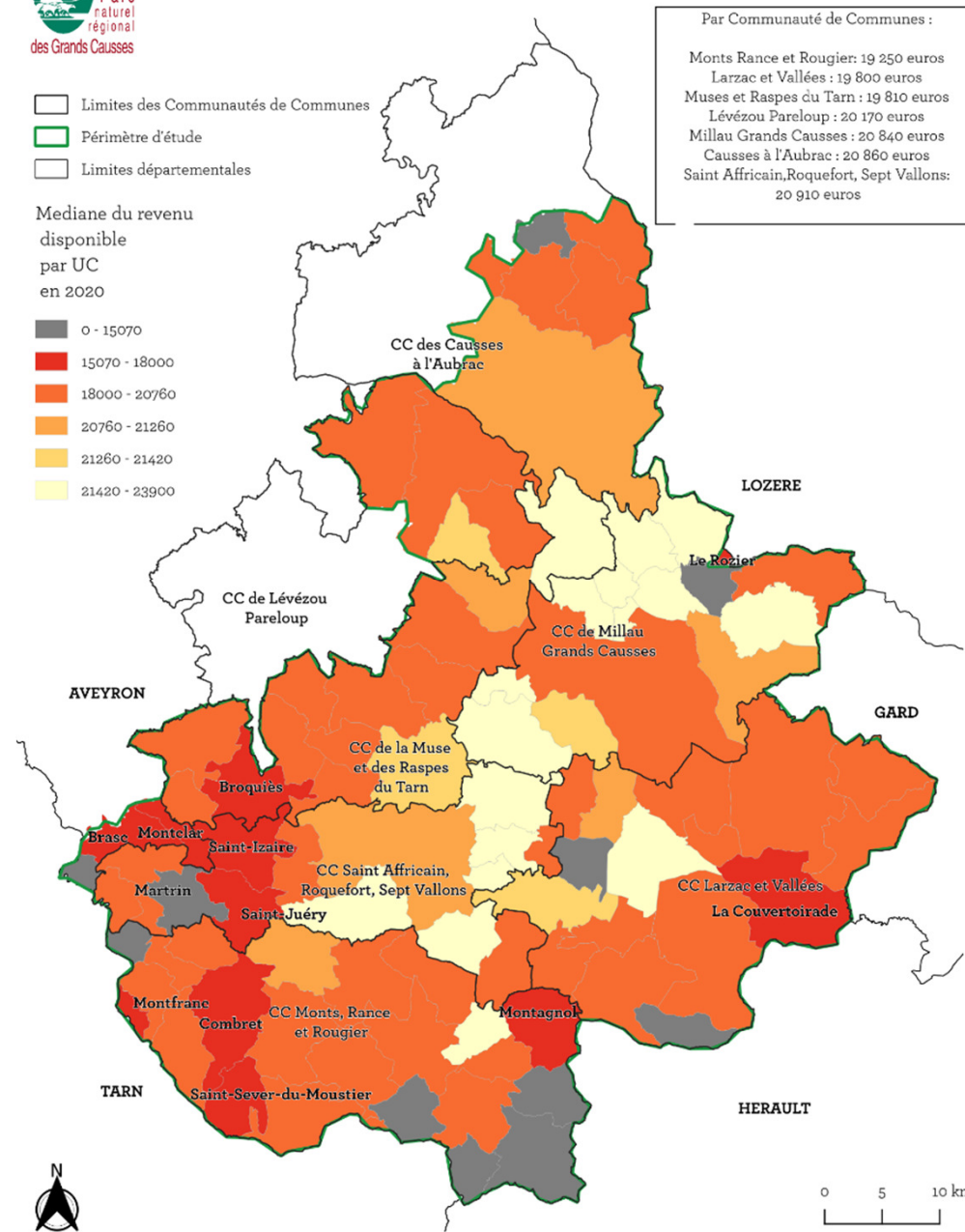


Un revenu médian disponible par UC hétérogène en 2020

- Limites des Communautés de Communes
- Périètre d'étude
- Limites départementales

Mediane du revenu
disponible
par UC
en 2020

- 0 - 15070
- 15070 - 18000
- 18000 - 20760
- 20760 - 21260
- 21260 - 21420
- 21420 - 23900



Par Communauté de Communes :

- Monts Rance et Rougier : 19 250 euros
- Larzac et Vallées : 19 800 euros
- Muses et Rases du Tarn : 19 810 euros
- Lévézou Pareloup : 20 170 euros
- Millau Grands Causses : 20 840 euros
- Causses à l'Aubrac : 20 860 euros
- Saint-Affricain, Roquefort, Sept Vallons : 20 910 euros



LE LIEN SOCIAL SUR LE TERRITOIRE, À TRAVERS LA SOLIDARITÉ ET L'ENTRAIDE FAMILIALE ET DE VOISINAGE – 2^{ÈME} FACTEUR LE PLUS NOMMÉ

- ▶ On observe que toutes les catégories d'acteurs en ont parlé, mais avec parfois des avis contradictoires.
- ▶ Le manque d'anonymat en campagne a été notamment évoqué également été comme un frein à la présence de solidarité, par le fait que ceux qui auraient des besoins n'osent pas la solliciter.
- ▶ Par ailleurs, de nouveaux habitants, néo-ruraux arriveraient sur le territoire, en situation de replis financiers et d'isolement. Etant nouveaux, ils ne sont pas intégrés socialement immédiatement, donc ne bénéficie pas de la solidarité du voisinage, ni même de la solidarité familiale (car leur famille n'habite pas ici), alors même qu'ils sont en précarité financière. Ceux-là sont donc plus dépendants de la solidarité institutionnelle, c'est-à-dire de l'aide alimentaire.
- ▶ Par contre, les actions autour du lien social sont nombreuses et réparties sur l'ensemble du territoire (ont été évoqué les ateliers de cuisine, café, tiers lieux...) liste non exhaustive.
- ▶ ON RETIENT :
- ▶ Malgré un lien social souvent mis en avant de manière positive dans les intercommunalités très rurales, plus d'actions visant le lien social entre les individus ont été recensées parmi les intercommunalités comprenant une ville
- ▶ En parallèle, les chiffres statistiques concernant la répartition de populations à risque d'isolement social affichent une certaine homogénéité sur le territoire



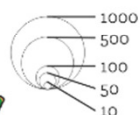
Les ménages de personnes seules âgées de plus de 75 ans dans les communes du Sud-Aveyron

en 2020

Par Communauté de Communes :

Causses à l'Aubrac : 32,3 %
Millau Grands Causses : 39,3 %
Lévezou Pareloup : 38,8 %
Larzac et Vallées : 35,2 %
Monts Rance et Rougier : 31,3 %
Muses et Raspes du Tarn : 35 %
Saint Affricain, Roquefort,
Sept Vallons : 36,6 %

Nombre de personnes
de 75 ans et plus vivant seules
en 2020

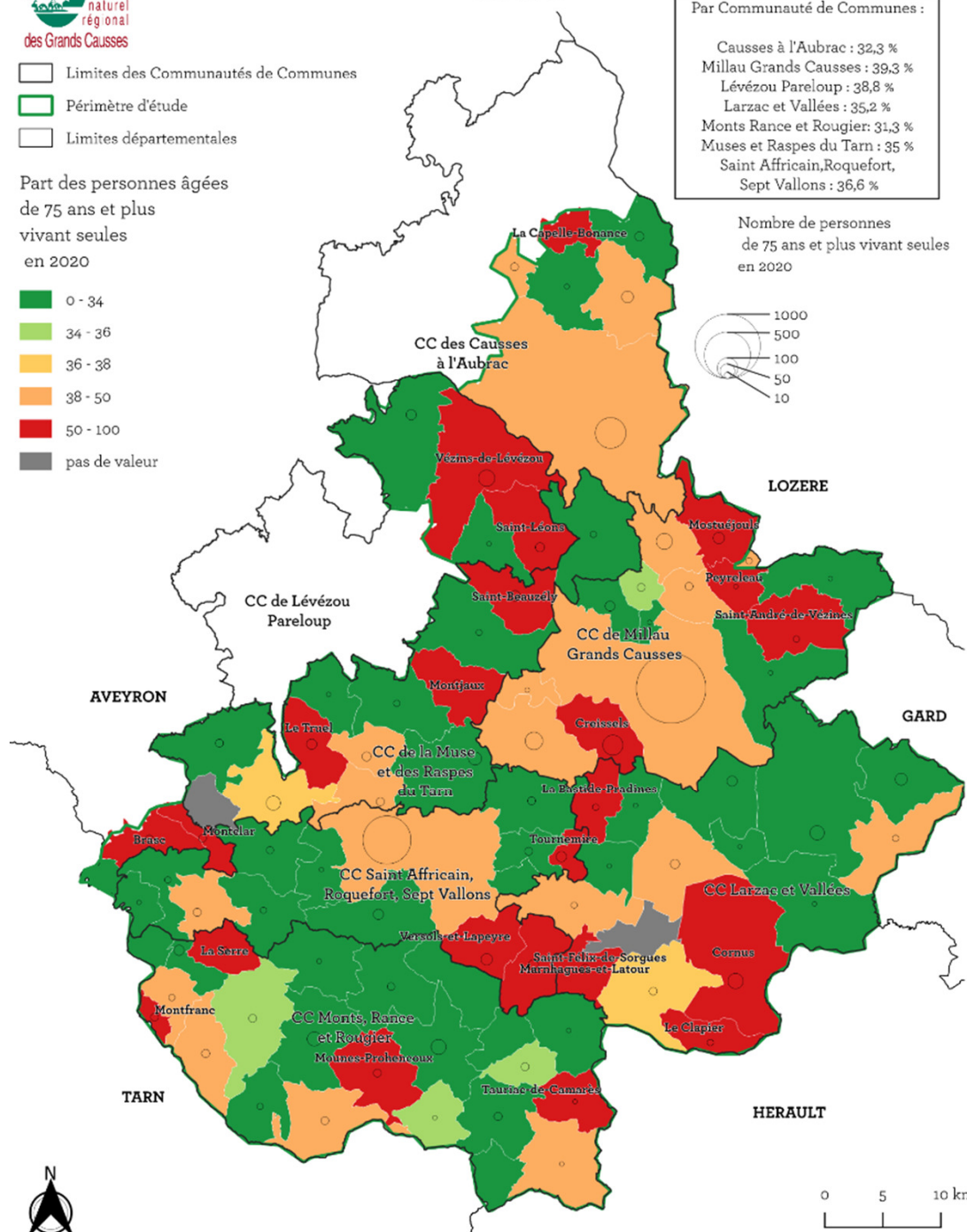
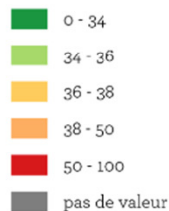


Limites des Communautés de Communes

Périmètre d'étude

Limites départementales

Part des personnes âgées
de 75 ans et plus
vivant seules
en 2020



Carte réalisée par le Parc naturel des Grands Causses. Données : Extraits du RP 2020 de l'INSEE et de la BD TOPO (IGN 2024, Juin 2024)

34% Aveyron 2020
36% Occitanie 2020
37,1% PNRGC historique 2020
38,4% France 2020

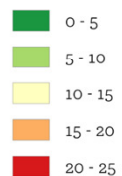


Une présence des familles monoparentales dans les communes du Sud-Aveyron suivant la tendance nationale

en 2020

- Limites des Communautés de Communes
- Périmètre d'étude
- Limites départementales

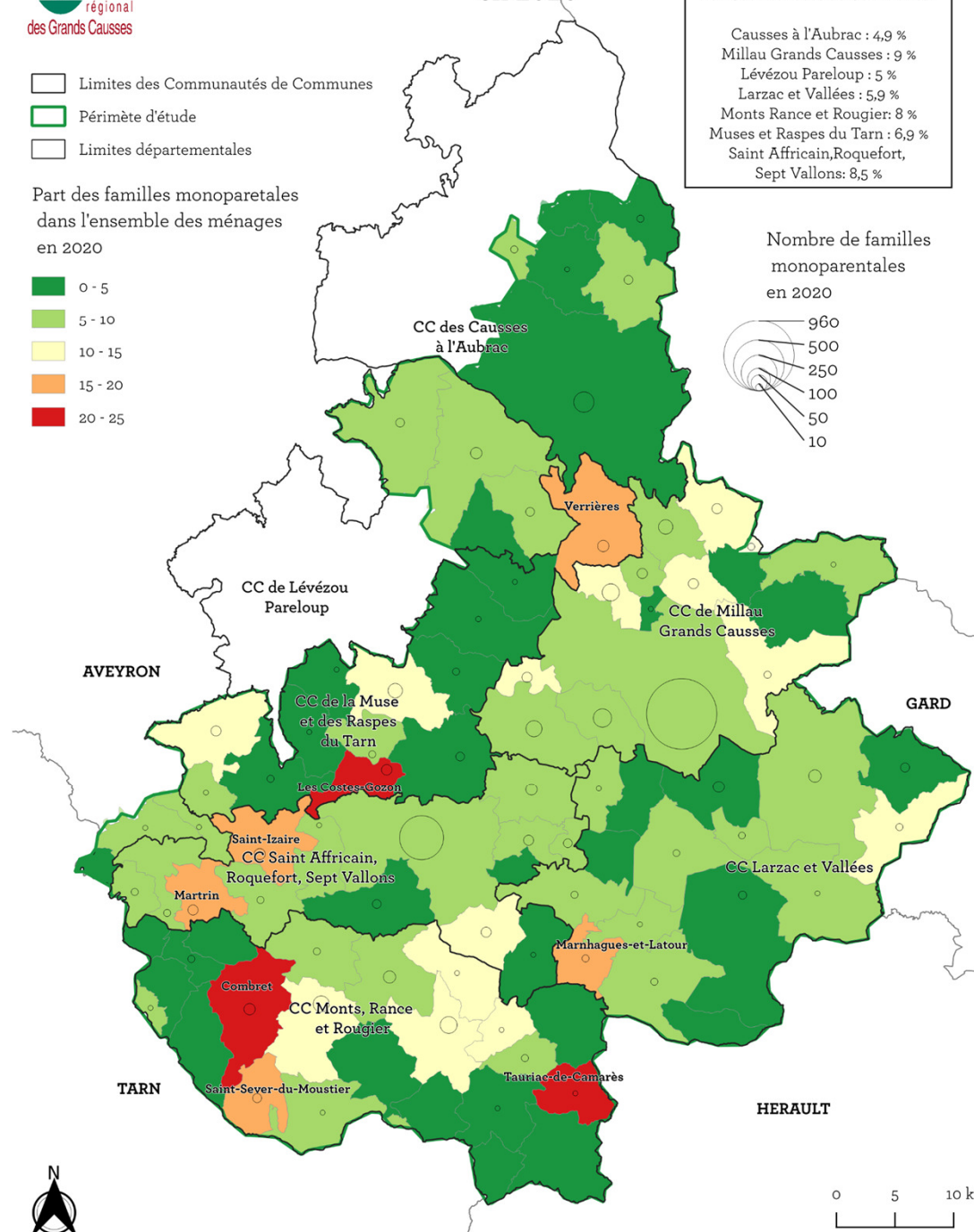
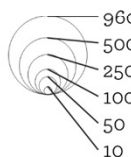
Part des familles monoparentales
dans l'ensemble des ménages
en 2020



Par Communauté de Communes :

Causses à l'Aubrac : 4,9 %
Millau Grands Causses : 9 %
Lézou Pareloup : 5 %
Larzac et Vallées : 5,9 %
Monts Rance et Rougier : 8 %
Muses et Raspes du Tarn : 6,9 %
Saint Affricain, Roquefort, Sept Vallons : 8,5 %

Nombre de familles
monoparentales
en 2020



Carte dérivée par le Parc naturel des Grands Causses. Données : Extrait du RP 1975-2020 de l'INSEE et de la BD TOPO-IGN 2024, Juin 2024.

2020:

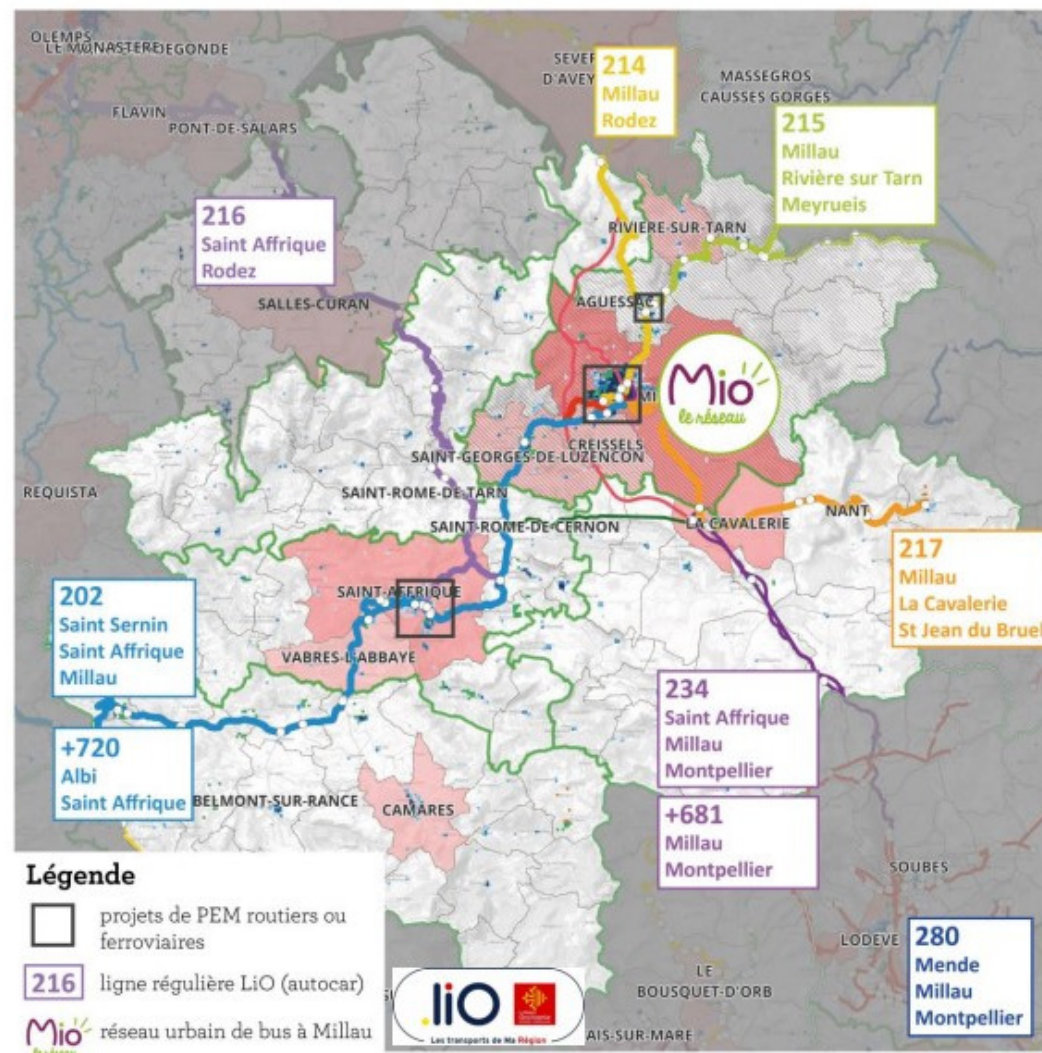
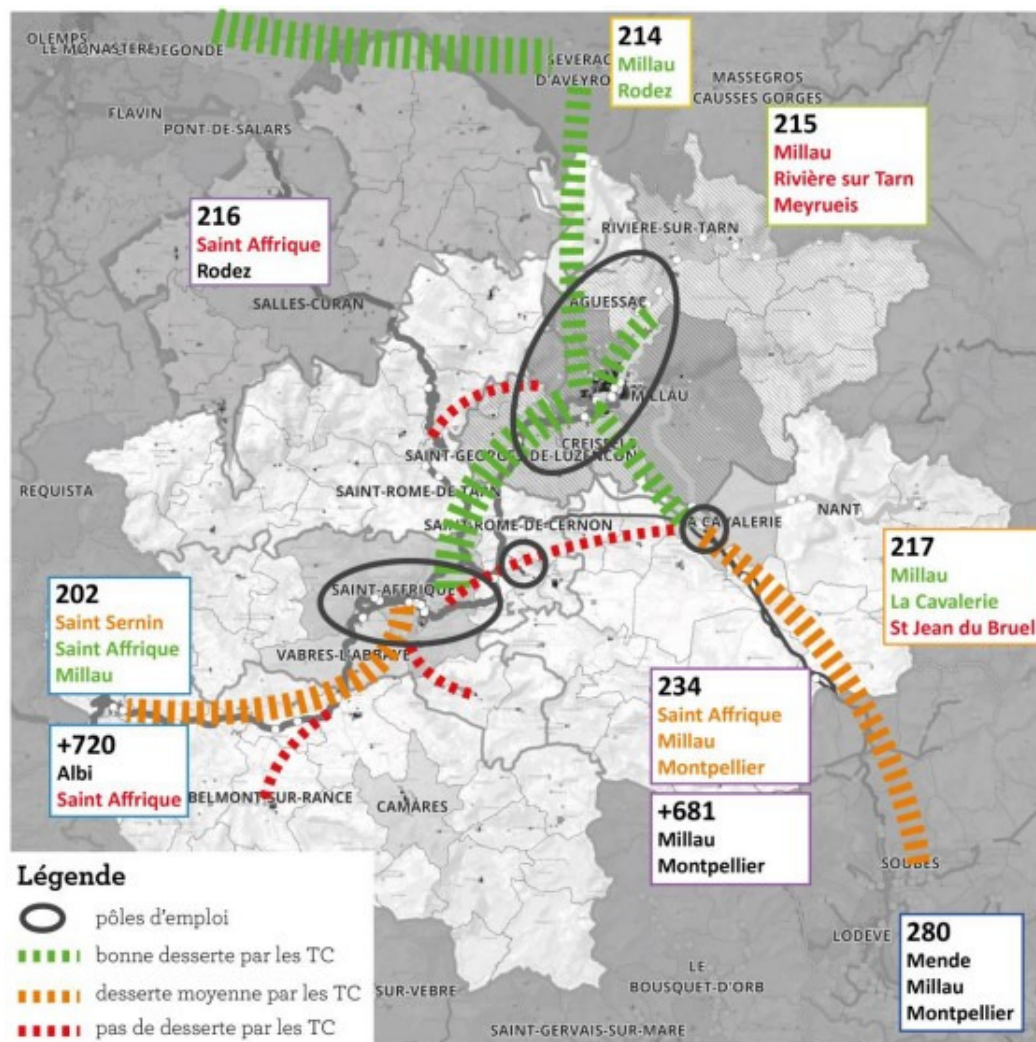
Aveyron 7,1%
Occitanie 9,8 %
France 10 %



L'ACCES PHYSIQUE : c'est le 3^{ème} moyen d'accès le plus cité

- ▶ il s'agit de pouvoir se rendre dans un lieu pour se procurer des denrées, ce qui implique de la mobilité et/ou de bénéficier de la présence d'infrastructure à proximité.
- ▶ - Beaucoup d'acteurs interrogés ont parlé de manque d'offre sur le territoire. (même si, à l'inverse certains citent la présence de nombreux producteurs et de marchés de plein vent, qui permettent l'achat en direct)
- ▶ Ce constat de « manque d'offre » fait naître des initiatives d'aller vers. Par ex : des camions itinérants, des tiers lieux et des épiceries dont la démarche de création est motivée notamment par le manque d'infrastructures d'achat alimentaires dans leurs territoires...
- ▶ Ce manque d'offre, implique donc de la mobilité. Soit celle de l'offre vers le mangeur. Soit celle du mangeur vers l'offre alimentaire.
- ▶ - Le second élément fort qui ressort : c'est une mobilité contrainte. La majorité des acteurs ont évoqué les problèmes de mobilité sur le territoire, que ce soit en milieu rural mais également au sein des communes plus urbaines.
- ▶ Lors du diagnostic, nous avons recensé les actions mises en place par les acteurs : « amener vers » (déplacement des personnes vers l'offre et « aller vers » c'est le rapprochement du service vers la population. Et nous avons constaté que sur les RARES territoires où aucun acteur n'a parlé de la mobilité comme d'une contrainte, aucune action concernant la mobilité n'est portée.
- ▶ Nous avons également comparé des données sur les transports (ligne de transport en commune existante, desserte moyenne...) avec des données statistiques sur la précarité financière (taux de pauvreté, revenu médian...) et il apparaît que les communes où la précarité financière est la plus forte sont aussi les moins bien desservies.

Carte des lignes de bus sur le territoire du SCoT. Réalisée dans le cadre de la révision de la charte 2024

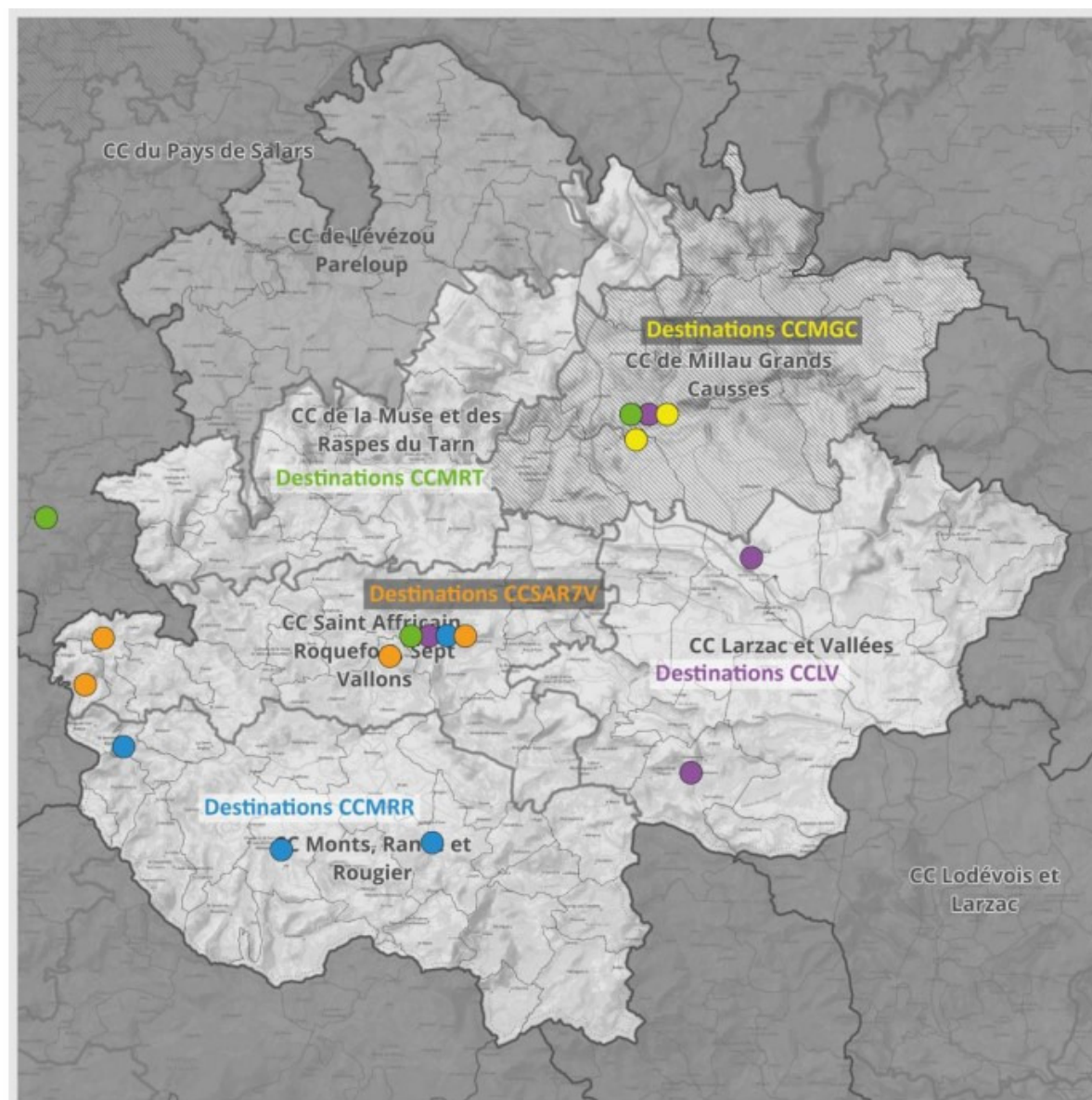


ON RETIENT :

- Les transports publics sont moins nombreux dans les zones où la précarité financière a été rapportée comme plus importante.
- On retrouve cependant des actions d'« aller vers » ou « d'amener vers » un peu partout sur les territoires qui ont pointés la mobilité comme une contrainte d'accès.

TAD et TIL

- Toutes les CC disposent de leur Transport à la Demande
 - 30% CC
 - 70% Région
- Pas de TIL (Transport d'Intérêt Local) sur le territoire
 - 30% Région
 - 70% CC
 - Navettes touristiques, domicile-travail...
 - Complément de LiO



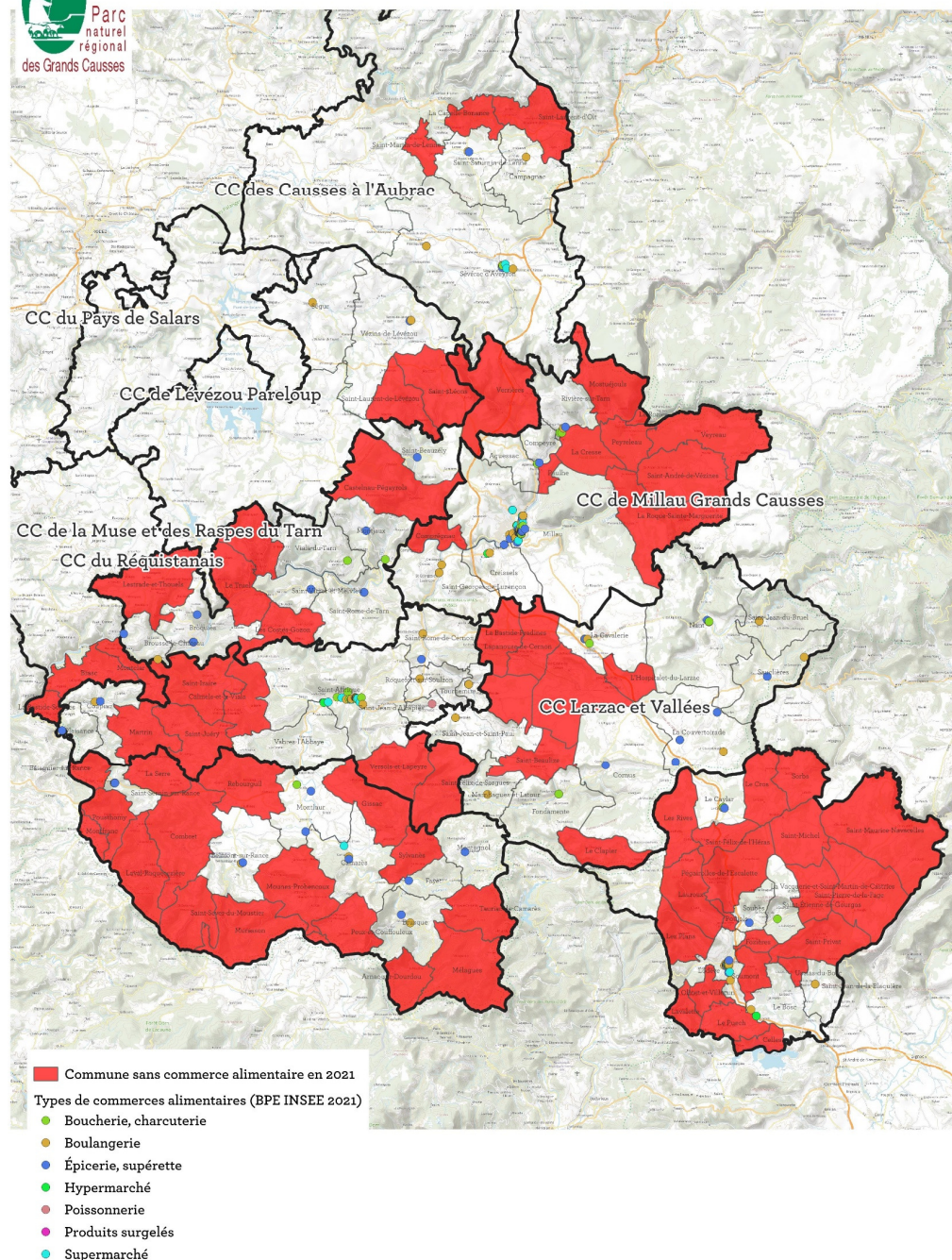


► Les Communes du PNR sans commerce alim (2021)

► 72 communes sans commerce alim sur 119 communes (PNRGC de 2024) soit 60%



Communes du PNR des Grands Causses
sans commerce alimentaire en 2021





L'ACCES CULTUREL 4^{ÈME} FREIN LE PLUS CITÉ - S'ENTEND ICI COMME UN MANQUE DE CONNAISSANCE À PROPOS DE L'ALIMENTATION (CULTURE DE L'ALIMENTATION).

- ▶ Les acteurs interrogés ont notamment parlé (dans l'ordre) :
 - du manque de connaissance en lien avec les produits : ou acheter un produit ? équilibre alimentaire du produit ? ne pas de croire en capacité d'acheter certains produits
 - du manque de savoir-faire en cuisine, qui est en lien avec le manque de connaissance des produits (comment cuisiner un légume que je ne connais pas ?)
 - du manque d'organisation. Cet argument fait le lien avec la mobilité, lorsqu'il était donné par des acteurs ruraux : ne rien oublier, prévoir à l'avance les aliments nécessaires... mais aussi pour tous l'organisation d'un repas nécessite du temps et de l'organisation : quelle recette, quels ingrédients, quelle quantité...
 - ce n'est pas la priorité. Certains acteurs ont fait part d'usagers en très grand précarité -psychologique, dépendance, logement.). le sujet de l'alimentation de qualité est trop éloigné de leurs problématiques – beaucoup d'autres problèmes à régler avant.
- ▶ La présence de jardins a souvent été évoquée par les acteurs, comme absorbeurs de la précarité alimentaire (nous l'avons classé dans le volet culture alimentaire) pourtant leur simple présence ne suffit pas à s'en servir, ni à savoir s'en servir.
- ▶
- ▶ On retient :
 - ▶ - Tous les territoires ont rapporté des manques de savoirs-faires ou de connaissances sur l'alimentation – nous n'avons pas trouvé de données statistiques à mettre en parallèle.



L'ACCES MATERIEL

- ▮ représente l'infrastructure (cuisine, fonctionnelle, stockage, four, frigo, congélateur....) et les outils de cuisine
- ▮ Ce manque d'accès a été cité par les associations d'AA. Rejoint la notion de précarité globale (graduation des stades de la précarité).



- Nous avons retenu la définition « du labo de l'ESS » de 2020 = « alimentation saine pour le corps et pour l'environnement, gustative, composée de produits dont on connaît l'origine, vendue à prix équitable et juste pour les agriculteurs, dans le respect des conditions de travail, accessible pour les consommateurs et porteuse de lien social. »

- Nous retrouvons ces dimensions dans les réponses des acteurs du territoire



- Ils ont également rapporté que la notion de qualité évolue, s'affine en fonction de l'évolution des situations, qu'elle est plus ou moins exigeante.
- il est complexe d'effectuer une graduation de la qualité tant les paramètres sont nombreux. On relève toutefois que la provenance des produits (local), la manière dont ils sont cultivés/élevés (bio), l'aspect brut (cuisiné), sain(équilibré) et le choix(varié) sont important.



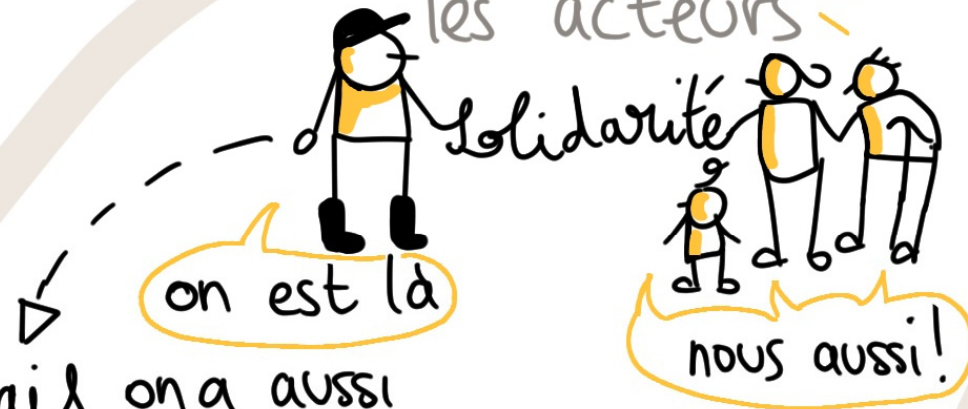
POUR CONCLURE, NOUS POUVONS DIRE :

- « Le diagnostic réalisé en début d'année montre que **notre territoire n'est pas épargné** par la précarité, **aussi bien à la campagne qu'à la ville**.
- La **précarité alimentaire est invisible ou mal connue** : les entretiens révèlent une méconnaissance des acteurs de la précarité sur leur territoire, notamment parce que les acteurs interrogés interviennent dans des domaines d'actions souvent éloigné du sujet, car il n'y avait pas d'acteurs plus appropriés sur leur territoire.
- La **précarité n'est pas prise en compte** : l'absence d'acteurs qui traitent de la précarité dans certains territoires, mène à la méconnaissance de cette précarité. A l'inverse, ce manque de connaissance de la précarité ne permet pas de la traiter comme une problématique sur le territoire

Et... La suite ?

partage
sensibilisation

Avec tous
les acteurs



Mais on a aussi
besoin de vendre au juste prix!
♥ (pour vivre...) ♥

ça donne à réfléchir



ET LA SUITE ?

- ▶ Nous avons souhaité partager les éléments de ce diagnostic avec les acteurs en mesure de s'en saisir et de renforcer ou décliner des actions qui répondent aux 3 dimensions et peuvent permettre de lever tout ou partie des freins identifier
- ▶ D'où le principe de cette journée d'interconnaissance ou nous avons pour volonté d'aller au-delà de cet état des lieux pour permettre à tous: élus, acteurs associatifs , institutionnels, producteurs, citoyens, de découvrir des actions de proximité qui peuvent émerger de volonté politiques ou de la société civile et qui permettent d'y répondre à l'échelle des territoires, au plus près des habitants et pourquoi pas faire naître de nouvelles collaborations.



MARDI 20 MAI

► Quelques actualités:

- Transport d'Utilité Sociale
- Paniers étudiants
- SSA
- Ateliers itinérants

► Vos actualités:

► Prochaines étapes:

- Le terrain: visites épiceries asso, épiceries sociales, Jardin Chayran...
- La réflexion: accueil pour aller vers // GT Communication pour aller vers: autres thèmes?